

LE COURRIER

des maires et des élus locaux



INTERCOS

CIAS: alliés des départements pour l'égal accès au service social _P.16

Jean-Claude Deyres, vice-président en charge de la solidarité au conseil général des Landes

AIDE À LA DÉCISION

Relancer le petit commerce et l'artisanat dans la commune _P.48

SPÉCIAL DÉBUT DE MANDAT

Tout ce que vous devez savoir

Les premiers jours, le vote du budget, le fonctionnement du conseil municipal...



Daniel Béhar, géographe

« L'Etat doit garantir l'égalité des possibles »

Le discours opposant métropoles et territoires ruraux semble s'exacerber. Comment l'expliquez-vous ?

Il faut remonter à la conception de l'égalité des territoires en France. Dans ce pays, la question de l'égalité sociale se projette territorialement. Mais s'agit-il d'une égalité à l'hectare ou selon la densité ? S'agit-il d'une égalité des places ou d'une égalité des chances ? Par rapport aux autres pays européens, la France est un grand pays, peuplé partout, mais peu dense. Si bien que l'on ne peut trancher entre ces deux modèles. La décentralisation, qui a promu la compétitivité, a accru la concurrence entre les territoires. Aujourd'hui, on revient à une conception classique d'égalité des places : mêmes équipements et mêmes services partout. Mais cet objectif est inaccessible. La désertification médicale est réelle dans les campagnes, par contre pour l'éducation, c'est l'égalité à l'hectare qui prime, offrant aux territoires ruraux plus d'enseignants par rapport à la population.

Les élus ruraux se plaignent surtout de la faiblesse de leurs ressources par rapport à l'urbain...

Il est probable qu'ils bénéficient moins des investissements publics. Mais ceux-ci sont beaucoup moins importants que la redistribution fiscale. Les transferts sociaux, aveugles aux territoires, se font massivement vers les zones rurales.

Dans ce cas, pourquoi un tel discours sur le décrochage des territoires ruraux ?

C'est un discours politique, fondé sur la peur du vote FN. On nous présente une conception binaire de la société. D'un côté, des métropoles avec les riches et les immigrés, de l'autre 60 % de la population qui décrocheraient, dans la France périphérique, du périurbain, des villes moyennes et du



DANIEL BÉHAR, géographe, est professeur à l'École d'urbanisme de Paris (université Paris Est), maître de conférences à l'École des Ponts ParisTech et consultant à la coopérative Acadie. Après avoir travaillé longtemps sur la politique de l'habitat et la politique de la ville, ses travaux portent davantage aujourd'hui sur les enjeux du développement, de la cohésion et de la gouvernance territoriales. Il a contribué au rapport remis en 2013 à Cécile Duflot sur l'égalité des territoires.

rural. Or, les ménages les plus riches vivent aujourd'hui dans le périurbain. La situation des villes moyennes est très contrastée. Et c'est dans le monde rural, autour des échangeurs autoroutiers que se développe le plus l'emploi productif. C'est un signe évident de métropolisation.

Le monde rural est-il donc devenu dépendant des métropoles ?

Oui, nous vivons un modèle d'interdépendance. Hormis au nord-est de la France, très peu de territoires décrochent vraiment. Par contre, la métropolisation est une « fractalisation » : les inégalités se retrouvent partout. Elles ne se concentrent pas sur une catégorie de territoires. La question est : comment accompagner chaque territoire pour qu'il prenne sa place dans des systèmes ouverts ?

La politique de la ville, en ciblant désormais aussi les territoires ruraux, avec l'indice de pauvreté monétaire, va-t-elle dans le bon sens ?

Non. Cet indice, trop simplificateur, a été trouvé précisément pour cibler la France périphérique, par peur du FN, et ne pas privilégier les métropoles. Or la France est plutôt bien placée en termes d'inégalité monétaire. Le véritable problème est celui de l'inégalité des possibles. Cet indicateur oublie la massivité et l'ethnisation des problèmes des banlieues métropolitaines ainsi que la question de la relégation dans les villes moyennes. L'Etat devrait plutôt réguler les marchés résidentiels, éducatifs, sanitaires, pour en garantir l'accessibilité, c'est-à-dire l'égalité des possibles.

Comment aborder aujourd'hui le développement des territoires ?

Il faut penser les territoires au sein de systèmes interdépendants. Je reprends l'image de la fractale. Les inégalités, les déséquilibres territoriaux se retrouvent à tous les niveaux. On ne peut les réduire à une fracture unique. La conséquence est que l'on ne peut plus raisonner en égalité des places. Les interdépendances, les flux se matérialisent dans tous les sens.

Ainsi, c'est l'interdépendance qui caractérise le lien entre ville moyenne et métropole, pas la dépendance, car il y a autant de flux dans les deux sens. Les hiérarchies entre territoires sont disloquées, ce qui crée de nombreux problèmes, mais pas de l'ordre du rural contre l'urbain. Il faut donc repenser les équilibres de solidarité à tous les niveaux et toutes les échelles. Pour y parvenir, l'Etat devrait garantir l'égalité des possibles et les territoires devraient négocier et produire quelque chose comme les conventions collectives : des textes précis, concrets, et qui engagent les parties.

Propos recueillis par Martine Kis